



Bibliothèque Municipale,
Rue Sherbrooke Est

Echos du Congrès de Winnipeg

Le "Parlement Ouvrier" du Canada ouvre les travaux de son cinquante-huitième congrès annuel dans une atmosphère d'inquiétudes quant au présent et de sage détermination quant à l'avenir.

Les assises annuelles du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, justement qualifié de "Parlement Ouvrier", ont été ouvertes à Winnipeg, au milieu d'un concours de quelque 350 délégués venus de toutes les régions du pays.

En l'absence du président Tom Moore, alité par la maladie qu'on sait à l'hôpital Victoria, de la métropole, c'est le confrère Bengough, de Vancouver, vice-président du Congrès, à qui échet l'honneur d'ouvrir les travaux de cet important ralliement ouvrier syndical.

M. Bengough rappela tout d'abord aux délégués qu'ils curaient à se prononcer, entre autres choses, sur le droit des travailleurs à adhérer à une union ouvrière de leur choix sans restrictions de la part des employeurs, sur la reconstruction d'après-guerre, notamment en ce qui concerne la question du logement, et à l'endroit d'une critique impartiale de l'effort de guerre du gouvernement fédéral.

Le confrère J.-A. D'Aoust, secrétaire-trésorier du Congrès, ajouta que le congrès s'occuperait aussi de la législation édictée par Ottawa depuis le début des hostilités.

Plus de 250 résolutions ont été présentées qui touchent aux problèmes du travail sous tous ses aspects.

Le rapport annuel du Conseil exécutif et du secrétaire-trésorier a été déposé et adopté sans discussion.

L'hon. R.-F. McWilliams, lieutenant-gouverneur du Manitoba, prononça une brève allocution de bienvenue, suivi du Premier manitobain Bracken, du maire Queen, de Winnipeg, et de l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail.

Le rapport du Conseil exécutif dit, entre autres choses, que les ouvriers doivent poursuivre leur collaboration à la victoire, participer à une paix juste et permanente, mais aussi persévérer dans leur lutte contre l'exploitation des droits des travailleurs au nom du patriotisme. "Bien qu'accomplissant fidèlement nos devoirs envers l'Etat", poursuit le rapport, "il est également nécessaire de demeurer loyaux à nos unions et aux larges principes sur lesquels elles sont étayées, de même que de conserver notre foi en la victoire finale du droit et de la raison."

Le Conseil persiste à recommander au gouvernement un plan pratique d'après-guerre selon lequel tous les démobilisés pourraient vivre décemment une fois le carnage actuel terminé. Son rapport passa aussi en revue les revendications présentées au gouvernement durant l'année écoulée par les délégués du Congrès. C'est ainsi que le gouvernement fut informé que "des malentendus et des erreurs eussent pu être évités si la requête du Travail Organisé pour une plus large part d'administration industrielle avait été plus généralement acceptée." Car, bien que le gouvernement en reconnût le principe comme sain, il fit beaucoup trop peu pour le mettre en pratique.

Incidentement, dès son arrivée, l'hon. M. Mitchell rendit un hommage public au président Tom Moore en disant que celui-ci était le Canadien qui avait le plus contribué au mouvement du Canada.

Avant le discours du ministre fédéral du Travail, le maire Queen déclara que le gouvernement fédéral avait retardé la production en confiant la direction industrielle de la guerre aux mains d'opulents capitalistes. Il ajouta que les ouvriers devaient être aussi représentés que les patrons aux comités de production et que notre effort ne devait pas être confié à des hommes uniquement soucieux de bilans avantageux.

Mais M. Mitchell, en annonçant que "son bon ami" Little allait bientôt parler, demanda que celui-ci ne soit pas compris au nombre des hommes à "un dollar l'an" qui ne font pas leur contribution à notre effort de guerre.

Le président Bengough dit aux délégués qu'en ce moment les ouvriers doivent bien se garder de toute grève et multiplier leurs efforts en vue d'une production totale de guerre. "Nous croyons", dit-il, "pouvoir vaincre Hitler sans adopter entièrement sa politique ouvrière, mais il n'y a qu'un moyen de vaincre des tanks : c'est de construire des tanks plus puissants et mieux faits." Il observe aussi que les ouvriers n'étaient pas assez consultés au sujet des problèmes du travail et qu'ils devaient figurer dans tous les corps publics où l'on s'occupe du travail.

Le Congrès adopta ultérieurement une résolution par laquelle il s'oppose à ce que le gouvernement transmette une partie de son autorité à de gros industriels-millionnaires dont le passé est fait d'hostilité aux travailleurs et dont la puissance actuelle constitue un danger pour la démocratie canadienne. Une autre résolution, adoptée à l'unanimité et soumise par la loge 58, des wagonniers de Vancouver, recommande que le

(Suite à la quatrième page)

M. Mitchell préconise le sacrifice total

Winnipeg, 25. — Afin de gagner cette guerre, "nous devons être prêts à donner notre vie même", a déclaré hier l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail, à un banquet qui réunissait plus de 700 délégués au 58e congrès annuel du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

"Nous sommes la seule nation qui ait réussi à maîtriser la technique de la production en masse", continua-t-il. "Donnez-nous des navires, de l'organisation, la volonté de vaincre et, en deux ans, nous exterminerons complètement les Japonais et les Allemands aussi, je l'espère."

Mais il ne suffit pas de fournir des canons et des tanks, car nous devons également donner notre vie même."

M. Mitchell déclara en outre que si "les Etats-Unis accomplissent une contribution équivalente à la nôtre au cours des deux prochaines années, en proportion de leur population et de leurs richesses, on n'aura plus à se demander quelle sera l'issue de la guerre".

Les Allemands sont prêts à se sacrifier, dit-il et, à moins, que les Nations unies ne le soient elles-mêmes, "nous aurons à vivre des jours difficiles."

Vingt-quatre heures par jour

Le sujet que nous abordons aujourd'hui n'a rien de captivant. Il n'a trait ni à la politique locale ou étrangère, ni à la guerre, ni à l'économie. On ne le discutera pas dans les salons ou dans les clubs, mais rien n'empêche que chacun exprimera en lui-même son opinion et ses impressions. C'est un petit problème qui intéresse tout le monde et parce qu'il en est ainsi il nous faut le traiter avec une certaine délicatesse que nous allons nous efforcer de posséder.

Les vespasiennes — puisqu'il faut les appeler par leur nom — sont ouvertes de 8 heures du matin à 9 heures du soir, ou à peu près vers ces heures. Il fut un temps où nous aurions été malvenus de nous plaindre de ce qu'elles ouvraient si tard et fermaient si tôt. Cependant, la guerre a changé bien des choses. Elle a modifié, entr'autres, les heures de travail de nos ouvriers. Ils ne travaillent plus de 8 heures du matin à 6 heures du soir, mais bien souvent, de 4 heures à minuit, ou de 10 heures du soir à 6 heures le matin, etc. Le va-et-vient vers les usines de guerre dure maintenant vingt-quatre heures par jour.

Or, à certains coins de correspondance, et particulièrement à l'intersection des rues Papineau et Craig, à la Place d'Armes et ailleurs, les ouvriers émettent presque quotidiennement le vœu que soient alors ouvertes les vespasiennes.

Nous n'insistons pas sur les petits et grands ennuis que cela peut provoquer. Tout le monde les connaît par expérience.

A la demande d'un grand nombre d'ouvriers qui nous ont écrit, nous nous permettons donc de demander que les vespasiennes demeurent ouvertes 24 heures par jour, du moins aux points de correspondance de tramways. Notre requête fera peut-être sourire quelques-uns mais si on l'accueille favorablement, elle en empêchera d'autres de grimacer. — *Montréal-Matin.*

OPINIONS.

ON Y VIENT

Pour enrayer l'inflation, il faut réduire, puis stabiliser le coût de la vie, donc réduire le prix de revient de la production par une efficace limitation des profits.

"Henry MORGENTHAU, secrétaire du Trésor aux Etats-Unis, propose de limiter les bénéfices des corporations à 6%." — *LES JOURNAUX.*

Le grand argentier américain se rend compte, aujourd'hui, que notre régime affairiste moderne rend l'inflation inévitable si on ne lui met pas la muselière ou la camisole de force sous forme de mesures appropriées destinées à enrayer l'avance de prix des produits de grande consommation et celle du coût de la vie qui en résulte. Il propose donc, comme mesure préliminaire contre-inflationniste, la limite des bénéfices d'exploitation des corporations à un maximum de 6%. Mais il faut voir là plutôt une déclaration de principe, un avertissement qu'un projet bien défini, au moins jusqu'à nouvel ordre, car M. Morgenthau s'est borné à préconiser la limitation des profits sans entrer dans aucun détail quant à son application éventuelle, immédiate ou lointaine. Cependant, au simple énoncé de cette proposition inattendue, les vautours de Wall Street l'ont accueillie avec des grimaces significatives, sinon avec stupeur. C'est déjà un indice, comme s'il en était besoin, qu'au point de vue de l'intérêt général de la masse des consommateurs et de la stabilité économique du pays, cette limitation des bénéfices d'exploitation est un pas dans la bonne direction, un commencement d'offensive contre l'inflation.

Cette limitation des profits, pour être utilement opérante, doit prévoir des bénéfices réduits à leur plus simple expression et seulement applicables à une capitalisation réduite elle-même à la mise réelle de fonds dans nos entreprises et non plus, comme la chose est devenue si fréquente, à une capitalisation boursouflée, "mouillée". Dans ces conditions, le salaire-capital se verrait effectivement réduit et provoquerait une réduction correspondante du coût de production dont bénéficierait la masse des consommateurs du pays sous forme d'une réduction plus ou moins marquée du coût de la vie.

Pour enrayer l'inflation, comme semble vouloir le proposer M. Morgenthau, il faut réduire, puis stabiliser le coût de la vie, donc réduire le coût de production par une limitation suffisante des bénéfices d'exploitation. Les avantages sociaux de cette offensive anti-inflationniste sont multiples et importants. C'est pourquoi il faut poursuivre cette offensive et ne nous laisser rebuter par aucun texte de loi qui se dresserait sur notre passage au nom de la liberté absolue en affaires, y compris celle de fomenter l'iniquité et d'entretenir la criminalité. En effet, nous sommes encore gouvernés sous l'empire de lois dont la plupart sont désuètes et c'est parce que nous nous entêtons bêtement à en maintenir l'application que notre démocratie s'en va au diable, pour nous servir d'une expression fort à la mode en ce moment.

Pour remonter le courant et neutraliser la tempête populaire dont le grondement se fait entendre au loin, il faut avoir le courage de ses convictions et ignorer une législation démodée en attendant de l'abroger selon les formes prescrites. Il faut réduire le coût de la vie et le stabiliser à son niveau minimum, puis ramener les salaires au niveau du coût de la vie et stabiliser le tout par le simple et effectif expédient d'une économie dirigée d'honnête façon, ce qui ne s'est jamais vu au Canada. Cela implique la réduction, sinon la suppression du salaire-capital, mais c'est là une conséquence inéluctable de notre régénération économique et l'on doit s'y conformer sous peine de manquer au devoir social.

Pol BERRE.

Dans la plomberie

Le conseil exécutif provincial des entrepreneurs en plomberie et chauffage, membres de l'Association de marchands détaillants du Canada, a résolu, au cours d'une séance spéciale de demander au Conseil régional de travail le droit d'accorder un boni de vie chère de 7 sous de l'heure à tous leurs employés.

Les directeurs ont pris cette décision après une étude complète de la situation de l'industrie et des conditions de travail des ouvriers. La réunion avait été convoquée dans le but particulier de discuter du boni de vie chère.

La requête des entrepreneurs sera incessamment présentée au Conseil régional du travail.

Vote de grève chez les mécaniciens-opticiens

L'Union internationale des mécaniciens-opticiens, local 22854, au cours de sa dernière séance tenue à 1252, rue Stanley, a décidé de prendre un vote de grève "devant le refus des patrons a-t-on précisé, de répondre au comité de négociations".

Ce vote sera pris vendredi prochain, le 28, au même endroit, à 8 h. 30.

Tous les membres sont invités à la réunion qui marquera la tenue du scrutin. MM. J.-W. Lenger et Arthur Cadotte, respectivement président et secrétaire du comité d'organisation du Conseil des métiers et du travail, seront présents.

Le chômeur sera forcé au travail

Parlant devant le Congrès canadien des métiers et du travail réuni en congrès annuel dans la ville de Winnipeg, M. Elliott-M. Little, directeur du service national sélectif, a expliqué la situation à laquelle l'organisme qu'il dirige doit faire face pour l'organisation des ressources humaines du pays. Il a aussi ajouté que le comité consultatif du service sélectif a été chargé de déterminer le nombre d'hommes actuellement employés dans l'industrie de la pulpe et du papier qui pourront être versés dans d'autres industries, sans nuire à la première.

En ce qui regarde les ressources humaines, M. Little a déclaré:

"Pour ce qui a trait aux sans-travail du sexe masculin, la campagne d'inscription, lancée dans la première semaine de juin, a révélé que, à tout prendre, il n'y a pas de chômeurs au Canada. Quelque 98.000 hommes se sont inscrits lors de cette campagne comme n'ayant pas d'emploi lucratif. Sur ces 98.000, 60.000 hommes seulement sont actuellement considérés comme absolument admissibles à un emploi. Depuis l'inscription de juin, plusieurs des 60.000 ont été placés. Ces renseignements nous parviennent au moment où les besoins visibles de l'industrie de guerre et des forces armées pour les cinq derniers mois de l'année en cours, excèdent 250.000 personnes sont requises et il n'y a, pour ainsi dire, pas un seul chômeur au Canada. Il est donc temps de savoir, non seulement si notre population jouit d'un travail lucratif, mais aussi, à la lumière des besoins de l'effort de guerre national, si notre main-d'oeuvre masculine et féminine est employée là où elle peut donner le meilleur rendement."

Les trois principales réserves de main-d'oeuvre

Il nous reste trois principales réserves de main-d'oeuvre masculine et féminine: primo, employer plus de femmes dans les Services et la production essentiels; secundo, réduire le nombre des industries et des occupations moins essentielles afin que des travailleurs puissent être relevés de leur emploi et assignés à un travail plus essentiel; tertio, tirer un meilleur parti de ceux qui sont déjà employés dans les industries essentielles.

D'ici à quelques jours, nous émettrons des ordres établissant une réglementation plus serrée des situations plus flagrantes, afin d'en éliminer le plus possible la mobilité excessive et coûteuse qui existe actuellement.

Une autre ordonnance sera émise pour assurer la réglementation des offres d'emploi, que ces offres soient faites par voie des journaux des revues; de la radio ou d'autres moyens. Avec ce système de colonnes non visées d'"offres d'emploi", nous sommes dans la situation ridicule où

une industrie de guerre vole à une autre industrie son personnel.

Ch-meurs forcés de travailler

"Sauf dans les cas exceptionnels, nous émettrons d'ici à quelques jours un ordre stipulant qu'un employeur ne peut congédier un employé et qu'un employé de l'un ou de l'autre sexe ne peut abandonner sa position à moins de sept jours de préavis. Cela donnera à l'officier du Service sélectif le temps de respirer; cela lui permettra de faire enquête et d'arranger les choses. Cela donnera aussi au Service national sélectif l'occasion de réaffecter les ouvriers essentiels qui ont été déplacés.

Un ordre sera également émis qui obligera tout chômeur en état de travailler à accepter un travail, quand ce travail est absolument essentiel. Des difficultés ont surgi lorsqu'il s'est agi de forcer les sans-travail à accepter n'importe quel emploi. Dans la crise actuelle, le chômage volontaire est un luxe que notre pays ne peut pas permettre.

"Quand cela sera nécessaire, nous avons résolu de constituer dans chaque industrie un comité consultatif de la main-d'oeuvre, nommé par le directeur du service national sélectif leurs avis et leurs suggestions sur le problème de la main-d'oeuvre, en ce qui concerne leurs industries respectives. Le premier de ces comités, établi dans l'industrie de la pulpe et du papier, a été constitué ce mois-ci. L'industrie du papier à journal fonctionne actuellement à une moyenne d'environ 60 p.c. de sa capacité. Plusieurs des employés de ces industries ne donnent qu'une partie de leur temps. Sans compter que ces gens ne peuvent pas continuer leurs économies de guerre et pourvoir à leurs autres engagements c'est là un gaspillage de main-d'oeuvre. On a demandé à ce comité de déterminer le nombre des hommes qui, en donnant une pleine journée de travail, sont requis pour produire la quantité nécessaire de pâte de papier et de papier et aussi le nombre de ceux qui peuvent obtenir un congé pour entrer dans une industrie de guerre essentielle; le comité s'occupera ensuite de recommander la permutation et de fixer ses modalités.

Avis aux unions ouvrières

"Je demande aux employeurs canadiens d'améliorer leurs relations avec leurs employés, de créer des comités mixtes afin de partager avec leurs travailleurs une plus grande partie de la lourde responsabilité qui leur incombe. En ma qualité de directeur du Service national sélectif, je ne puis ni ne veux permettre que nous soyons les instruments des unions ouvrières qui naturellement, cherchent à accroître le nombre de leurs membres; nous ne permettrons pas non plus, que les employeurs se servent de nous pour combattre les unions ouvrières".

Heures plus courtes dans les épiceries

Une rumeur s'est répandue dans le public à l'effet que les épiceries allaient fermer une journée durant la semaine. Emprisons-nous de dire que cette rumeur est absolument fautive. De concert avec la Commission des prix le comité des épiciers de l'Association des marchands détaillants est à l'étude de moyens pratiques d'économies de toutes sortes. L'un de ces moyens serait la réduction des heures de travail. Ceci ne signifie pas nécessairement la fermeture à bonne heure mais une réduction des heures opérée sur toutes les divisions de la journée.

Mais là encore la Commission des prix ne veut rien imposer. Au contraire elle tient à s'entendre avec les marchands et accepter toutes leurs suggestions de telle sorte que la prochaine ordonnance satisfasse tous les intéressés. Quant à priver le public montréalais du service de l'épicerie on n'y a jamais pensé. Tous ces projets sont à l'étude et une décision finale serait prise dans quelques jours.

Les logements et les travailleurs d'Ottawa

Ottawa, 24. — L'Association du Travail et des Métiers d'Ottawa a exprimé son désappointement à sa réunion de fin de semaine du fait que le maire Stanley Lewis n'a pas encore pris de décision sur le rapport de l'association concernant la situation du logement à Ottawa. Le travail syndiqué suggérerait la construction de maisons dans différentes parties de la capitale pouvant se louer à \$25 par mois. De plus l'association demande d'être représentée dans tous les comités que l'on pourra nommer pour s'occuper de la situation du logement à Ottawa.

De l'électricité en abondance à Winnipeg

Winnipeg, 26. — L'hon. J.-S. McDiarmid, ministre des mines et des ressources naturelles du Manitoba, a déclaré aujourd'hui que la région de Winnipeg peut disposer immédiatement de 25.000 chevaux-vapeur d'électricité pour les industries de guerre et que, dans quelques mois, elle pourrait disposer de 40.000 chevaux-vapeur.

Grève terminée

Sydney-Mines, N.-E., 25. — Après une grève de cinq jours, 900 mineurs de la houillère Princess de la Nova Scotia Steel and Coal and Company ont repris leur travail.

M. A. Roy s'est fracturé un bras

M. Albert Roy, 66 ans, deuxième vice-président pour le Canada de l'Union internationale des fourreurs et gérant de la même union pour la région de Montréal, s'est fracturé le bras droit, en faisant une chute à l'angle des rues Bleury et Sherbrooke. M. Roy qui est domicilié à 117, rue Parc Lafontaine, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu où son état est déclaré satisfaisant.

Travailleurs du métal en feuilles, Local 116

L'union internationale des travailleurs du métal en feuilles, local 116, tiendra une grande réunion, ce soir, à 8 h. 30, à 909, boul. Saint-Laurent. Tous les membres y sont invités. M. Onésime Renaud, agent d'affaires, fera un rapport de la conférence qui a eu lieu dernièrement en l'hôtel Mont-Royal, entre les hon. MM. Ilsley et Mitchell et les chefs ouvriers. Il sera de plus question de la célébration de la fête du travail, de la récente réunion du comité paritaire, de la Canadian Vickers et du boni de vie chère.

Impôts et loyers

Le locataire doit-il subir une diminution sensible de ses revenus immédiatement disponibles sans pouvoir bénéficier d'une réduction de prix du loyer de son logis ?

Avec le mois de septembre, les nouveaux impôts vont nous tomber dessus comme une corniche sur l'occiput et nous laisser la désagréable impression d'une douche un peu trop froide, d'un coup porté à notre tranquillité d'esprit ainsi qu'à notre budget domestique.

En d'autres termes, les impôts qui vont être déduits par les employeurs du salaire de leurs employés vont nécessairement réduire d'autant le pouvoir d'achat immédiatement disponible de chacun de nous. Cette réduction de pouvoir d'achat va nous obliger à réduire ce qu'on est convenu d'appeler notre train de vie et nous forcer à certaines économies. C'est ainsi que nous devons dépenser moins pour ceci ou cela. Cependant, il est des obligations auxquelles nous sommes obligés de faire face et qu'on ne peut songer à réduire, notamment le loyer. Si une réduction trop sensible de nos revenus disponibles nous oblige à réduire nos dépenses, pourquoi cette réduction ne s'appliquerait-elle pas sur le loyer comme sur tout le reste de nos dépenses courantes et pourquoi, nous, pauvres locataires éternellement victimes de la rapacité proverbiale des propriétaires, n'exigerions-nous pas de nos proprios une réduction de loyer proportionnelle à cette réduction de pouvoir d'achat immédiatement disponible qui nous est imposée par le gouvernement fédéral comme mesure de guerre et d'urgence nationale ?

En dépit de la surveillance de la Commission de contrôle du prix des loyers, il est abondamment prouvé que certains propriétaires, dont les logis ont été mis en disponibilité depuis ces derniers six mois ou sont actuellement en passe d'achèvement, ont le culot d'exiger pour des petits logements de trois et quatre pièces, en des quartiers non fashionables, des loyers de \$25.00 à \$35.00, soit au moins \$5.00 par mois de plus que les logis semblables avoisinants ! Nous signalons, en passant, ces abus scandaleux à la vigilante attention de la Commission.

Pour en revenir aux loyers, le gouvernement devrait intervenir immédiatement, nonobstant les baux de location actuellement en vigueur, pour permettre aux locataires de demander et d'obtenir une réduction du prix de leur loyer durant la période où leurs revenus sont péniblement réduits en vertu de l'application des impôts fédéraux.

En effet, il n'y a pas de raison qu'en tout ceci les propriétaires soient les seuls qui ne soient pas obligés de se serrer la ceinture, comme le commun des citoyens du pays, les seuls qui soient soustraits à une réduction de leur source de revenus.

Une entente conclue avec les métallurgistes

Le comité de négociations du Conseil des métiers de la métallurgie a conclu, la semaine dernière, avec les représentants de l'usine locale de la Defence Industries Limited, un nouveau contrat de travail qui a été approuvé, par la majorité des employés au cours d'une assemblée tenue à l'usine. Les représentants d'usine s'étaient réunis, plus tôt dans la journée, aux quartiers généraux de l'Union, pour étudier les clauses de l'entente.

Ce contrat est conclu entre les intéressés quelques semaines après la tenue d'un vote, sous la surveillance du ministère fédéral du Travail, pour déterminer l'Union qui devait représenter les employés. Ces derniers ayant choisi l'Union internationale, la compagnie entama immédiatement des pourparlers avec les chefs ouvriers. On affirme que la discussion a toujours été très amicale.

Il est entendu entre la Defence Industries Limited et l'Union internationale que toutes les clauses relatives aux heures et aux conditions de travail doivent être mises en vigueur aussitôt le contrat approuvé par les employés. Le barème de salaires est soumis d'autre part, à l'approbation du Conseil régional du travail. On nous informe que le contrat prévoit une augmentation de salaires générale.

Dans un communiqué remis aux journaux, le comité de négociation souligne que le contrat maintiendra des relations amicales entre la compagnie et les employés. On ne doute pas également que ces relations permettront d'augmenter à son maximum la production de guerre et de mieux collaborer ainsi à la destruction du nazisme dans le monde.

Prix fixés sur les vêtements usagés

Ottawa, 20. — Afin d'éviter l'exploitation des familles obligées, à cause de leur budget restreint, d'acheter des vêtements usagés, la Commission des prix a fixé un plafond aux prix de détail des dits vêtements.

Le décret entre en vigueur le 1er septembre. Il complète mais n'annule pas les règlements déjà en vigueur qui fixent les prix aux niveaux de la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Les prix maxima décrétés valent pour les vêtements usagés en bonne condition.

Complet masculin, trois pièces, \$18; pardessus d'hiver pour homme, \$18; paletot léger pour homme, \$14; veston d'homme, \$5; pantalons d'homme, \$4.50; manteau d'hiver pour femme (drap uni ou garni de fourrure bon marché), \$12; robe de femme, \$3; costume tailleur pour femme, \$7; manteau de fillette jusqu'à la grandeur 10 ans, \$4.50 ou \$6 selon les modèles; coupe-vent pour homme, \$5; paletots de tranchée pour homme, \$8.

Fête du Travail et la production de guerre

Winnipeg, 26. — L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a dit, hier soir, à la Presse Canadienne, qu'il approuve la déclaration de M. Donald M. Nelson, président de la Commission américaine de production de guerre. Ce dernier a demandé aux ouvriers d'observer la fête du Travail de façon à ne pas paralyser les mines les industries et les usines essentielles à l'effort de guerre. M. Mitchell a fait cette déclaration avant de repartir pour Ottawa.



The Slater Shoe

For the benefit of all...

We belong to the Union (for over 40 years now). We use Union made products. We employ Union labor



THE SLATER SHOE CO.
MONTREAL — CANADA *Insist upon the UNION STAMP*

RENOMMÉ DEPUIS DES ANNÉES. PLUS FORT! PLUS SAVOUREUX!



10 oz. \$1.10
26 oz. \$2.70
40 oz. \$3.90

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHIERVILLE

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.
Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Franço, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094

Téléphone: LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.
Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Franço, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.

ECHOS DU CONGRES DE WINNIPEG

(Suite de la première page)

Congrès "use de toute son influence pour amener la libération de tous les anti-fascistes moyennant qu'ils ne soient pas autrement incriminés d'infraction aux lois du pays, afin que nous puissions unir nos forces pour une guerre totale contre nos ennemis."

Une résolution fut aussi adoptée qui recommande un très prochain second front en Europe, alors qu'une autre, déposée par l'Association internationale des Machinistes et la Fédération provinciale du Travail de Québec, recommande que le Congrès sollicite du gouvernement des mesures tendant à assurer une plus étroite collaboration entre les ouvriers et les administrateurs capitalistes. Une autre résolution, également adoptée sans discussion, approuve l'accord intervenu entre les gouvernements anglais, américain et russe au sujet de l'ouverture d'un second front en Europe. Le délégué Arthur Martel, de Montréal, est d'avis que les nominations d'ouvriers aux corps publics désignés par Ottawa doivent être dépourvues de tout caractère politique.

Le discours de M. Elliott M. Little, directeur du service sélectif national, par lequel il indique que l'armée et l'industrie ont immédiatement besoin de 250,000 hommes, fit littéralement sensation. Il dit, notamment, que le service allait faire bientôt des choses qu'aucun de nous n'aurait toléré il y a à peine un an. Les chômeurs employables, dit-il, devront aller au travail, qu'ils aiment cela ou pas. En cette crise, poursuit-il, le chômage volontaire est un luxe que le pays ne peut s'offrir. La tâche du service sélectif national est de mettre au travail les hommes et les femmes là où ils puissent le plus utilement contribuer à l'effort de guerre.

Les élections des officiers pour l'année 1942-43 ont eu lieu vendredi matin. Comme on s'y attendait, le président Tom Moore, en dépit du fait qu'il est encore à l'hôpital à Montréal, a été réélu président par acclamation, les délégués ayant désiré lui marquer leur confiance pour son dévouement à la cause ouvrière. Les vice-présidents P.-R. Bengough et J.-A. Whitebone ont été réélus, et le délégué Pat Sullivan, de l'Union des marins canadiens, a été élu vice-président.

La semaine prochaine, nous donnerons des détails complémentaires quant aux délibérations de ce grand congrès ouvrier qui, à plus d'un titre, revêt un caractère bien particulier et prend, étant donnés les temps difficiles que nous vivons, une importance sociale de tout premier plan.

Ce que signifie la "taxe totale"

M. A.-H. Rowland, inspecteur de l'impôt sur le revenu à Montréal et dans sa région, a déclaré que le montant indiqué sous les mots "taxe totale", dans les tableaux publiés récemment par le ministère du revenu national, comporte l'impôt sur le revenu que les contribuables devront payer en 1942, plus l'épargne obligatoire qu'ils devront faire. On sait que ces tableaux ont été adressés à tous les patrons du pays afin de leur faciliter la tâche qu'ils auront, à partir du 1er septembre prochain, de déduire des enveloppes de paie de tous leurs employés, à chaque semaine, à chaque quinzaine ou à chaque mois, selon le cas, une somme égale à ce qui résultera de la division du montant de leur taxe totale par 52 semaines, 26 quinzaines ou 12 mois.

Dans ces tableaux la taxe totale représente l'impôt sur le revenu et l'épargne obligatoire. On n'a indiqué les montants de l'épargne obligatoire que dans le but d'aider les contribuables à savoir jusqu'à quel point ils pourront dégrever leur taxe totale, s'ils font de l'épargne volontaire en payant des assurances ou le capital de leurs hypothèques. On sait que la loi permet aux contribuables dans ce cas là de déduire de leur taxe totale le montant de

l'épargne obligatoire qu'ils doivent faire. Ils ne peuvent pas déduire plus que cela et les tableaux les guideront certainement dans leurs calculs.

M. Rowland a aussi souligné que dans la colonne intitulée "taxe totale", on n'indique que quatre-vingt-dix pour cent de ce que l'employé doit payer en réalité. Il en est de même dans la colonne intitulée "épargne obligatoire". On laisse une marge de dix pour cent afin d'éviter que les patrons déduisent à la source plus que les contribuables ne doivent payer, ce qui, si la chose se pratiquait couramment, provoquerait à la fin de l'année d'inutiles complications. L'Etat devant alors remettre aux contribuables ce qu'ils auraient payé en trop. De cette façon c'est le contribuable qui, s'il n'a pas assez payé, devra voir personnellement à acquitter son dû au lieu d'avoir à réclamer un dû.

Boni réclamé pour tous les ouvriers

Winnipeg, 27. — Le paiement du boni de vie chère a fait l'objet de critiques de la part des délégués à la 58e session annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Ils ont adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'amender les arrêtés ministériels au sujet des bonis "afin que les ou-

Propos d'un simple

Nonobstant notre détermination d'intensifier notre effort de guerre au maximum pour vaincre l'odieuse coalition internationale axiste, appelée aussi "canaille antisémite internationale", nous avons le devoir de rappeler aux autorités compétentes qu'il y a de justes bornes aux sacrifices que peut et doit consentir notre population canadienne.

Cette contribution populaire maximum n'est d'ailleurs possible que si nos administrateurs publics, toutes catégories, prouvent, hors de tout doute, qu'ils ne commettent aucune extravagance, qu'ils ne se livrent à aucun gaspillage, qu'ils ne souffrent aucun bénéfice d'exploitation incompatible avec la gravité de l'heure. Car le bon exemple doit venir d'en haut, pour nous servir de l'expression courante. Pour que le peuple pousse le dévouement jusqu'où il peut être humainement poussé, il importe que nos classes dirigeantes montrent patte blanche, comme on dit, que nos affairistes mettent la pédale douce aux fureurs économiques de leur égoïsme individuel et que nos aboyeurs publics "se la ferment", au moins tant que dureront les hostilités.

Le public est généralement bon garçon, même trop bon garçon, mais il est susceptible de montrer les dents et de se fâcher dès qu'il s'aperçoit que ses dirigeants, de quelque catégorie qu'ils soient, se paient sa tête en n'observant pas eux-mêmes les salutaires principes de moralité sociale qu'ils recommandent si souvent aux autres d'observer. Le conseil "faites ce que je vous dis, ne faites pas ce que je fais" a aujourd'hui perdu de son prestige, de sa respectabilité, de son pouvoir de persuasion auprès des masses populaires. Cette formule hypocrite ne prend plus et il est même étonnant qu'elle n'ait pas plus tôt sombré sous l'avalanche du mépris public.

Le public est bon enfant, dis-je, mais sa sottise ne va pas, tant s'en faut, jusqu'au point d'intégral et continu. Il a tiré de notre politique et de notre économie de guerre des leçons dont il entend faire son profit envers et contre tous, dussent certaines de nos plus chères traditions être bousculées avec un sans-gêne aussi peu dissimulé que possible au cours d'une évolution accélérée par les répercussions du conflit en cours.

Nos dirigeants ne seront désormais respectés que dans la mesure où, par leur attitude de tous les instants et leurs actes, ils démontreront qu'ils demeurent dignes d'avoir assumé le redoutable honneur de nous gouverner. Nous les avons maintes fois surpris en flagrant délit d'indignité, nous avons souvent passé une tolérante éponge sur leurs incartades, mais il n'est nullement écrit dans le ciel que notre bongarçonisme est indécorable et que, le cas échéant, nous ne rappelions brutalement certains concussionnaires au sentiment du devoir civique et de la simple honnêteté dans l'administration de la chose publique.

SIMPLICE

vriers qui ne tombent pas actuellement sous le coup de la loi puissent recevoir ces bonis".

Le présent système établissant le taux d'augmentation du coût de la vie a également été sévèrement critiqué par plusieurs délégués qui ont demandé que le taux soit calculé par région et non pour tout le pays (national).

Un délégué a demandé que les ouvriers qui ne reçoivent pas \$0.50 l'heure ou \$25 par semaine aient le privilège de recevoir un tel salaire nonobstant le plafond des gages.

M. Arthur Martel, délégué des menuisiers de Montréal, a dit, de son côté que le Conseil régional du travail du Québec "ne fonctionnait pas du tout" et que dans certains cas, "il avait pris sept mois pour étudier une requête et trois fois de plus pour rendre sa décision".

La contre-offensive économique

Elle doit commencer par la déflation systématique des prix de revient des articles de consommation courante, des services d'utilité publique et privée.

Après de coûteuses années d'hésitations bien inutiles, pour ne pas dire nuisibles — on s'en rend enfin compte, aujourd'hui — on s'aperçoit que le meilleur moyen de se défendre contre l'ennemi, c'est de l'attaquer, chez lui et partout ailleurs où il se trouve.

Il en est de même sur le front économique où, selon une déplorable habitude, nous sommes encore plus en retard que sur les fronts de bataille proprement dits, ce qui n'est pas peu dire. Mais comme nous avons la ferme conviction de vaincre éventuellement le boche et ses ignobles complices, ennemis numéro un de l'humanité, il nous faut aussi, à l'intérieur de nos frontières, mettre notre économie nationale sur le pied de guerre par l'instauration d'une politique de déflation systématique des prix de revient de toutes les marchandises et de tous les services dont l'ensemble coûte beaucoup trop cher à la masse des consommateurs du pays, notamment aux petits consommateurs qui, incidemment, constituent la majorité de notre population canadienne!

Nous payons trop cher tout ce que nous consommons, tout ce que nous avons strictement besoin de consommer — à l'exception de l'air que nous respirons — parce que le prix de revient de nombreux articles de grande consommation, de même que celui de tous nos services dits d'utilité publique, renferme des facteurs dits "parasitaires" qu'il faut supprimer en toute hâte et sans l'ombre d'un regret: gros salaires administratifs, intérêts obligataires trop élevés, dividendes et publicité commerciale. Ces divers éléments parasitaires, donc superflus et voués à une mort certaine, tôt ou tard, jouissent de la pernicieuse propriété d'inflationner, d'enfler, de grossir outre mesure les prix de revient de tout ce dont nous avons besoin pour vivre, causant et maintenant en santé la redoutable vie chère contre laquelle nos gouvernants luttent en vain parce qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas prendre les mesures appropriées pour enrayer le mal à sa racine par le contre-poison de la déflation des prix de revient.

L'octroi périodique de bonis de vie chère pour faire face au coût croissant de la vie, qui s'exprime par l'inflation des prix de revient, ne fait guère que perpétuer un autre cercle vicieux.

Ce qu'il faut, pour mater le poison social de l'inflation, c'est l'application immédiate d'une politique de déflation graduelle et systématique des prix de revient. De cette façon et seulement de cette façon en arrivera-t-on à faire baisser le coût de la vie, à faire augmenter le pouvoir d'achat de chacun et à prévenir des désordres de toutes sortes autour de nous.

C'est bien là ce qu'on pourrait appeler déclancher la contre-offensive économique.

F. M.

Mécontentement des travailleurs des usines d'avions

Les membres de la loge 712 de l'aéronautique de l'Union internationale des machinistes ont résolu, mercredi dernier, d'envoyer une délégation à Ottawa pour discuter la situation avec le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, avant de prendre un vote de grève dans les usines de l'avionnerie. On a pris cette décision après un long débat au cours duquel les membres ont exprimé le désir de prendre immédiatement un vote de grève. On leur a démontré, toutefois, qu'il était préférable de conférer d'abord avec le ministre du Travail.

La principale cause du mécontentement actuel est le refus du Conseil régional du travail d'approuver les augmentations de salaires inscrites dans le nouveau contrat de travail de l'avionnerie et d'accorder le plein boni de vie chère de \$4.25 par semaine. Le Conseil régional affirme ne pouvoir donner de tels

avantages aux ouvriers en vertu de la loi sur les salaires. Le seul boni que l'on accorde aux ouvriers de l'avionnerie est celui de \$0.60 décréte récemment par le Conseil national du travail. Comme ils reçoivent présentement un boni de \$0.90 par semaine, cela leur fera \$1.50. La délégation exposera la situation actuelle au ministre du Travail.

Un évêque a dénoncé l'enrôlement féminin

St-Louis. — S'adressant à un groupe de femmes catholiques de Wichita, Kansas, S. Exc. Mgr Christian-H. Winkelmann dénonçait l'enrôlement des femmes dans l'armée ou dans les services auxiliaires de l'armée, de la marine et de l'aviation. Le prélat a rappelé que l'enrôlement des femmes n'a pas été encouragé par la hiérarchie catholique du Canada, des Etats-Unis et d'Angleterre, parce que la guerre est un "ouvrage d'hommes et qu'il nous faut protester contre la position humiliante où se trouve la femme qui sert dans le rang".

Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

302 FRAA

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

Le contrôle de l'embauchage

Un ordre émis le 17 juin dernier par M. Elliott-M. Little, directeur du Service Sélectif National, a causé beaucoup d'appréhensions et d'anxiété parmi le Travail organisé. Cet ordre, désigné sous le nom de "Le nouveau contrôle de l'embauchage", publié sous autorité de l'Ordre en Conseil C. P. 5038, 1942, intitulé: "Contrôle des règlements de l'embauchage", dit qu'à quelques exceptions près, tous les employeurs ayant besoin d'employés devront en faire la demande aux bureaux de placement de la Commission de l'Assurance-Chômage, et que les officiers de cette Commission feront le choix de ceux qui devront remplir les vacances ouvertes.

Ce qui cause surtout de l'anxiété au Travail organisé est le fait que si l'application de cet ordre est faite d'une façon rigide, elle causera beaucoup d'ennuis et fera probablement disparaître l'arrangement actuel qui a toujours opéré d'une façon satisfaisante pour le bénéfice d'un grand nombre d'unions ouvrières et de patrons.

Depuis nombre d'années, un système très amical existait par lequel un employeur ayant besoin d'un ouvrier pour son genre d'industrie, s'adressait à l'agent d'affaires s'occupant de cette particulière industrie, et celui-ci choisissait les ouvriers requis. Cette façon de procéder est très simple, très avantageuse et fonctionne à la satisfaction des patrons et des ouvriers.

Tel que mentionné, si une application rigide de l'ordre de M. Little est faite, cela fera disparaître cet arrangement qui a donné tant de satisfaction à tous dans le passé.

Rien de moins qu'une nécessité nationale extrême ne justifierait un changement ou modification de cet arrangement. Il ne causa aucun ennui au public et ne coûte pas un sou au pays. De plus, il est un instrument de première force pour créer et maintenir de bonnes relations entre patrons et ouvriers, autrement dit, il sert admirablement bien au maintien du moral dans l'industrie, conditions des plus désirables, tant souhaitées pour l'effort de guerre, et qui sont de plus en plus appréciées par le public en général.

Dans de telles circonstances, il est difficile de comprendre comment l'effort national de guerre aura bénéficié en plaçant ce système sous la juridiction des bureaux de placement du gouvernement.

Une chose certaine, c'est que le personnel de ces bureaux n'a pas plus de compétence pour juger de la valeur de la tâche à accomplir, de même que les qualifications du postulant. Par contre, l'agent d'affaires de l'Union a grandi pour ainsi dire dans l'industrie qu'il représente, et il est à même de connaître ce dont elle a besoin. Il est au courant de la compétence de ses membres mieux que n'importe quel autre examinateur et, par conséquent, il est dans une meilleure position pour remplir les demandes qu'on peut lui faire. C'est à cause de ses connaissances et de son habileté de coopérer avec les employeurs que ses confrères de l'Union l'ont élu au poste d'agent d'affaires.

Pourquoi alors remplacer ce système qui a opéré jusqu'ici si harmonieusement par un autre qui n'a pas fait ses preuves?

Il y a cependant une autre considération très importante à se rappeler. La guerre a rendu nécessaire un accroissement de règlements et de restrictions de l'industrie par le gouvernement, mais il n'a pas tout de même justifié son interférence dans l'application d'un principe qui est de mise en temps de paix comme en temps de guerre.

Ce principe est le suivant: Le gouvernement ne devrait pas essayer de faire des choses pour différents groupes d'individus que ceux-ci sont capables de faire eux-mêmes plus efficacement et obtenir de meilleurs résultats que le gouvernement pourrait donner par l'entremise d'une de ses agences.

Le Travail organisé approuve entièrement le service du bureau de placement du gouvernement, car le

celui-ci a un vaste champ d'action et peut rendre de précieux services, mais il n'admet pas que le personnel d'un bureau de placement gouvernemental puisse rendre un service aussi efficace que celui donné par les agents d'affaires des différentes Unions qui se sont spécialisés dans leur travail respectif.

C'est avec un grand soulagement, par conséquent, qu'a été reçue l'assurance donnée par M. Little que pour un certain temps, du moins, l'Etat n'interviendra pas dans les activités des Unions ouvrières. Il est ardemment désiré, pour les raisons énumérées dans cet article, que cette décision devienne permanente. — *Canadian Congress Journal.*

Une nouvelle sphère pour les femmes

Toronto, 27. — Bien que le travail des chemins de fer ait, depuis la fondation des voies ferrées, passé pour un travail traditionnellement masculin, les jeunes filles qui travaillent aux C.N.R. vont prouver le contraire, et donneront aussi un démenti à ceux qui déclarent que la femme n'est apte qu'aux travaux de la cuisine.

Les vétérans du rail s'étonnent de voir avec quelle maestria les nouvelles employées polissent les "pullmans" et vérifient les roues des wagons. Elles sont si habiles, ont déclaré des officiers de la compagnie, que nous sommes prêts à en employer autant qu'il faudra.

"La seule chose que l'on demande, c'est que ces jeunes filles soient de bonnes travailleuses et aptes à faire intelligemment leur ouvrage," déclare M. H. R. Battly, surintendant général du matériel roulant de la région centrale des C.N.R. Et dès qu'une bonne équipe féminine sera formée, nous lui donnerons une contremaitresse."

Il a déclaré en outre que les femmes recevraient les mêmes salaires que les hommes et il leur a fortement conseillé de rejoindre leurs frères dans le personnel de la compagnie de chemin de fer.

Salaires majorés

New-York. — L'Association nationale des manufacturiers a déclaré que plus des deux-tiers des industries manufacturières américaines ont donné des augmentations de salaires équivalentes et même plus élevées que la hausse du coût de la vie, depuis janvier 1941. On sait que le coût de la vie a augmenté d'environ 15 pour cent depuis cette date.

Avertissant les manufacturiers qu'ils ne doivent pas violer le décret émis le 16 juillet, par la Commission nationale du Travail, l'Association ajoute: "Les effets désastreux de l'inflation peuvent être évités à ce moment en respectant la politique établie par la Commission du Travail dans le décret où l'on démontre comment rajuster les salaires à l'indice du coût de la vie."

Ordonnance au sujet du plomb

Ottawa. — On annonce, au ministère des munitions et approvisionnements, que la demande sans cesse croissante de plomb comme succédané des métaux de guerre plus nécessaires dans un grand nombre d'opérations industrielles exige la réglementation des approvisionnements de ce métal au Canada. La nouvelle ordonnance interdit à toute personne de vendre ou d'acheter du plomb vierge ou de deuxième fusion ou des alliages à base de plomb contenant plus de 50 pour 100 de plomb au poids et sous forme de saumon ou de lingot, sans l'approbation écrite du régisseur des métaux. On fait exception pour les alliages de caractères d'imprimerie, le métal antifriction ou la soudure.

Augmentation aux inspecteurs du matériel de guerre

Les inspecteurs du matériel de guerre aux usines Cherrier de la Canadian Car Munitions et aux usines Bouchard de la Defense Industries Limited recevront un salaire de deux sous de l'heure plus élevé que les salaires que fixera prochainement, pour les employés de ces usines, le Conseil régional du travail.

Tel est le résultat d'une conférence qui eut lieu, lundi dernier, dans l'après-midi, sous la présidence de M. J.-S. McCullagh représentant du ministère du Travail, entre le représentant du Bureau de l'inspection, le major J.-B. Cowell, et celui de l'Association des inspecteurs, le capitaine Louis-J. Lacoste.

Selon le communiqué que nous adresse le Congrès canadien du travail, l'Association canadienne des inspecteurs de matériel de guerre est aussi reconnue comme l'agence des inspecteurs auprès des autorités du Bureau de l'inspection.

On aurait décidé, d'autre part, de laisser à l'étude le règlement d'autres questions importantes, telles que le transport gratuit, le droit de séniorité et les relations du Bureau de l'inspection avec la compagnie.

L'exécutif de l'Association a tenu séance, ce matin, pour discuter le résultat de l'entretien et les moyens à prendre pour informer les inspecteurs et les inspectrices de la région de Montréal de l'importance d'adhérer à l'Association.

Augmentation aux ouvriers de Cherrier

MM. Jean Jodoin et Amédée Lafleur, respectivement président et vice-président de l'Union internationale des ouvriers des usines Cherrier, annoncent que le Conseil régional vient d'accorder une augmentation de salaires de 15 p.c. à tous les ouvriers et les ouvrières employés aux usines Cherrier de la Canadian Car Munitions. L'augmentation est rétroactive au premier août dernier. Les employés pourront aussi prendre une heure pour leur repas. Cette heure de repos sera payée.

M. Jodoin a déclaré que cette augmentation de salaires est temporaire. Elle est accordée en attendant un rajustement des salaires par le ministère fédéral du Travail.

M. Jodoin a aussi dit que le Conseil régional du travail considère, dans le texte de sa décision, que les salaires payés pour la production dans les usines de guerre de notre province sont bas si on les compare à ceux que reçoivent les ouvriers dans les usines de l'Ontario.

"Il trouve également, dit le président du Comité, que les employés devant prendre au moins quatre heures de leur temps pour se rendre à l'usine et revenir chez eux, ils ne seraient pas intéressés à travailler à cet endroit si on le considérait par leurs taux de salaires. Considérant, d'autre part, que le travail effectué par les employés de la production est très fatigant une heure pour le repas est tout juste suffisante".

Le seul cas qui ne soit pas régit par le Conseil régional du travail est celui des hommes de métier. Il semble, toutefois, que l'on étudie actuellement les salaires payés pour un travail analogue dans les autres usines de guerre du pays et que le but de cette enquête soit d'uniformiser les salaires des hommes de métier. Il est difficile, cependant, de prévoir quel sera le résultat de cette étude que poursuit Ottawa.

Les premiers employés des usines Cherrier à connaître la décision du Conseil régional du travail ont été ceux qui sont passés à la tente des Unions internationales, angle Ontario et Leclerc, avant de rentrer aux usines, M. Jodoin, qui la leur a communiquée, a dit que la plupart semblent satisfaits. On n'a pas encore décidé si on tiendra une assemblée générale à ce propos.

Les cours à l'Ecole des Arts graphiques

Sur recommandation de M. Perrier, le conseil des ministres, réuni sous la présidence de l'hon. Adélard Godbout, a approuvé un arrêté ministériel autorisant l'organisation, à Montréal, d'une école d'arts et métiers qui sera connue sous le nom d'Ecole d'arts graphiques et relèvera de la direction générale des Ecoles d'Arts et Métiers.

Une somme de \$40,000 a été prévue dans le dernier budget pour l'administration de la future école. Celle-ci sera certainement l'une des plus modernes du genre et occupera l'ancien local de l'Ecole du Meuble, rue Kimberley. La direction en a été confiée à M. Philippe Beaudoin, directeur de la section de reliure à l'Ecole Technique, par le secrétaire de la province, l'hon. Hector Perrier.

Cette école, appelée sans doute à rendre de grands services, comptera dix professeurs et le nombre des élèves qui la fréquenteront cette année a été limité à quarante.

Nombreuses classes

Les cours seront de deux ans pour l'imprimerie et de trois ans pour la reliure et comprendront des classes de typographie à la main, typographie à la machine, maniement de la presse, reliure commerciale, reliure de bibliothèque, dorure sur cuir, dorure sur tranche et réglage. Dans ces classes, on enseignera également la chimie, le dessin et les langues.

"Les cours que l'on donnera à l'Ecole des Arts graphiques seront plus approfondis et plus pratiques que ceux qui ont été donnés jusqu'ici", a déclaré M. Beaudoin. "Les trois quarts du temps seront consacrés à la pratique, et un quart seulement à la théorie".

Cours spéciaux

Il ne faut pas omettre de mentionner les cours du soir, pour les dames et pour les amateurs d'arts graphiques, ainsi que les cours plus poussés, pour les ouvriers qui désirent se perfectionner. Selon M.

Beaudoin, les cours de reliure intéressent beaucoup le public profane, et l'année dernière, de nombreuses personnes auxquelles leurs occupations laissaient quelques loisirs ont suivi fidèlement ces classes. On continuera cette bonne tradition.

Conditions d'admission

On admettra seulement des jeunes gens ayant terminé leur 9e année du cours primaire, et de préférence, des finissants du cours primaire supérieur.

Pendant un an, ils suivront le cours d'initiation, après quoi ils pourront se spécialiser dans l'art qu'ils préféreront.

Ce projet d'une Ecole des Arts graphiques était à l'étude depuis la nomination de l'hon. Perrier au poste de secrétaire provincial. On en a pressé la réalisation à la suite de demandes formulées par des unions ouvrières, par la Fédération des Chambres de Commerce et par l'Association des Maîtres - imprimeurs, par suite de la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Le directeur de l'Ecole

M. Philippe Beaudoin, à qui le gouvernement provincial a confié l'organisation de cette importante institution, a fait son apprentissage à la librairie Beauchemin, qu'il a quittée en 1923 pour aller étudier en Europe comme titulaire de la première bourse de reliure donnée par la province.

Il a passé par l'école Estienne, à Paris, puis il est revenu au pays après avoir enseigné là-bas pendant un an. Successivement contremaitre et surintendant de plusieurs maisons importantes, M. Beaudoin dirigeait depuis 5 ans l'école de reliure de l'Ecole Technique, tout en étant professeur à la Faculté de bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

La nouvelle école est créée en vertu de la loi de l'enseignement spécialisé, 5 George VI, chap. 48, dont l'administration est confiée au secrétaire de la province.

Restrictions sur les estampes en caoutchouc

La Commission des prix annonce que, par suite d'une entente conclue entre 17 consommateurs d'estampes de caoutchouc utilisées pour impression sur les caisses d'expédition en carton-bois solide, on économisera suffisamment de caoutchouc pour munir de pneus et de chambres à air, trente-cinq des plus gros avions fabriqués au Canada.

Cette entente se traduit par une ordonnance rendue par M. F.-C. Hayes, administrateur des caisses d'expédition, laquelle stipule que si un fabricant de caisses d'expédition désire imprimer une marque de commerce, une devise ou autre marque d'identité de son client sur des caisses d'expédition en carton-bois solide ou en carton-bois ondulé, il doit s'informer d'abord s'il n'existe pas déjà des estampes semblables dont se servent d'autres fabricants de caisses d'expédition. (Les compagnies importantes ont l'habitude de distribuer leurs commandes de caisses d'expédition entre plusieurs firmes).

S'il n'existe pas d'autres estampes semblables, le fabricant de caisses d'expédition doit obtenir la permission de l'administrateur de commander ces nouvelles estampes. Si on lui accorde la permission, ses nouvelles estampes ne doivent pas couvrir une surface dépassant cinquante pouces carrés.

Si des estampes semblables sont en la possession d'autres fabricants de caisses d'expédition, il devra les prêter gratuitement, sauf pour les frais de livraison, à quiconque en a besoin.

La censure et la presse

L'approbation par la censure de tout texte donné à la radio, au cinéma, dans les journaux, dans des périodiques ou dans un livre libérera automatiquement son ou ses auteurs de toute poursuite éventuelle, en vertu des règlements de la défense du Canada.

C'est ce qui résulte d'un amendement au règlement de la défense du Canada a publié dans un supplément de la *Gazette du Canada*.

Cet amendement consiste en une nouvelle clause des règlements de la défense du Canada qui se lit ainsi:

Article 63-a (1) — "Nulle personne accusée, en vertu des présents règlements, d'avoir publié un texte à la radio, dans un journal, périodique ou livre, ou dans un film cinématographique, ne sera condamnée en vertu desdits règlements de la défense, s'il appert que la publication du texte faisant l'objet de la plainte a été approuvée par une des censeurs en chef des publications ou par une personne autorisée à agir en leur nom".

"Dans toute poursuite intentée en vertu des présents règlements, un certificat paraissant signé par un des censeurs en chef des publications et attestant que la publication du texte indiqué ou décrit dans ledit certificat a été ou n'a pas été approuvée par eux ou par une personne autorisée à agir en leur nom, constituera, sans preuve de signature, présomption des faits y énoncés."

News from Britain

From HERBERT TRACEY of the British Trades Union Congress

British Unions And Their War Roles

Delegates representing 5½ million dues-paying members of the British Trades Union Congress are studying now the documents they have received for the 74th Annual Assembly of the T.U.C. It opens at the Lancashire seaside resort, Blackpool, on Monday, September 7, and will continue for four more days.

There are nearly 70 resolutions from affiliated Trade Unions on the Agenda. In addition the General Council is presented a lengthy report on the work of the year.

The most comprehensive section of the General Council's report deals with the war time activities of the Unions, and with the work of the General Council in co-operating with Government departments and employers' organisations for the active prosecution of the war. In presenting this section the General Council explain that they have used their best endeavours to further the war against Axis aggression and slavery while also maintaining its work for the safeguarding and improvement of the British Trade Council do not pretend to view the results with complacency, "but they are satisfied that they have done their utmost to further the national interests during the past twelve months."

Resolutions They Will Consider

The General Council's attitude towards the problems of war organisation, constructive and yet critical, is reflected in the resolutions tabled by the affiliated Union. One, for example, from the Association of Scientific Workers, a very recent affiliate of the Congress, calls for the setting up of Joint Production Committees in all plants now working under the Essential Work Scheme, these committees to include representatives of the scientific and technical staffs as well as other grades of workers.

Another resolution from the Engineering and Shipbuilding Draughtsmen calls for more active participation by Trade Union representatives in the administration and management of all vital war industry, this participation to carry representation on managerial boards. A third resolution urges examination and amendment of the machinery of the National Arbitration Tribunal.

A fourth, put forward by the Union of General and Municipal Workers, calls on the T.U.C. to maintain the utmost vigilance respecting the use of woman power, reaffirms belief in the principle of the rate for the job, and urges that this shall be applied not only as a wartime measure, but as an essential part of the post-war wage system.

Welcoming The Approach To U.S.A. Unions

Resolutions of this nature illustrate the practical temper of British trade unionists. Their annual assemblies do not deal much with abstract principles, but with the concrete realities of industrial life. There is, however, plenty of evidence, both in the General Council's report and in the resolutions from affiliated Unions, that organised Labour is looking ahead. It is thinking amongst other things of the reconstitution of its own international machinery. One resolution on the Agenda, from the Tailors and Garment Workers' Union, records full approval of the steps taken by the General Council in approaching the American Trade Union Movement, and expresses the hope that the success of these efforts in laying the foundations of a more complete understanding with the American Unions "will encourage the General Council to

continue in the spirit of international solidarity to develop wartime relationships between the Trade Unions in all the United Nations, leading to the immediate formation of a United Trade Union Council which will facilitate the reconstitution of the International Federation of Trade Unions as a world-wide organisation after the war."

Arrangements are now being pushed forward rapidly for the visit of the British T.U.C. delegation to the United States for the first meeting of the Anglo-American Trade Committee. A special meeting of the T.U.C. General Council elected the British delegates, of whom there are five: all but one of them are also members of the Anglo-Soviet Trade Union Committee, which will be linked with the Anglo-American Trade Union Committee through the common membership of the British T.U.C.

The British delegation is planning to reach the United States in September and expects to be able to discuss with the representatives of the American Federation of Labour not only general questions of war organisation affecting the working people, but particular aspects of emergency legislation, and the developments of industrial relationships upon which an exchange of views and information is likely to be of mutual benefit to the Trade Unions in both countries.

Scientific Workers Confer

A conference of scientific workers, concerned with the training of technicians and the development of scientific methods in the organisation of war production, has just been held in London. It was convoked by the Association of Scientific Workers, for the purpose of discussing how the training of technicians can be greatly speeded up by the use of skilfully made instructional films. The armed forces, grappling with the gigantic task of very quickly training large numbers in the use of modern instruments and tools, are using instructional films and the Association of Scientific Workers wishes to see this technique extended to the training of all technicians in factories, technical institutes and civil defence units, as well as in the Armed Forces.

The aim of the Association is to popularise science by the making of films, and to show how everyday problems like salvage collection, the planning of meals, the organisation of a factory, as well as such vital problems of strategy as defeating the U-boats, can all be handled in a scientific way.

The Association believes that the specialist needs to know how science affects his work, but the general public very much more requires to have knowledge of the benefits that science can bring in every department of life — in agriculture, nutrition, industry, medicine, social welfare, architecture, transport, social science, and every other field. The use of the cinema screen for this purpose is part of the gigantic task of mass education that face us, says the Association. "Unless the people learn to understand the process that produce social change they will not be able to direct them; unless they learn to understand more fully the principles underlying modern industry, they will both fear and misuse modern inventions."

Their First Congress Attendance

The Association of Scientific Workers, by the way, will be represented in the Trades Union Congress for the first time this year, although it has been in existence since 1918. It is a very distinguished Trade Union indeed, with an imposing list of vice-presidents, including such internationally known scientists as Sir Richard Gregory, Professor P. M. S. Blackett, Sir Holland, Professor B. W. Holman, and Professor Sir F. Gowland Hopkins, and Professor Julian Huxley.

FROM OUR READERS

A REPLY TO MR. GAULD

The Editor,
The Labor World,
Montreal, Que.

Dear Sir and Brother: In the last number of the Labor World Brother Alec Gauld, Business Agent, Local Union 144, Plumbers and Steamfitters, takes strong exception to the views expressed by the undersigned in an initialled editorial appearing in the August 8 number of your paper.

If you will be kind enough to allow me space to reply to Mr. Gauld I should like to point out, first of all, certain inaccuracies and misstatements appearing in his letter. The first inaccuracy is that he says of my article: "This column congratulates the Hon. Mr. St-Laurent for his recent statement. . . ." What I wrote in the editorial was: "Organized labor can have no quarrel with the statement of Honorable Louis St-Laurent. . ." There is a difference, at least in the mind of this writer, between congratulating a person and having no quarrel with him. Mr. Gauld further quotes me directly as saying that "Russia invaded a country which Britain and France has undertaken to defend." What actually does appear in the editorial under discussion is the statement, "Russia signed an agreement with Germany and annexed a part of the country Britain and France had undertaken to save from invasion." If Mr. Gauld considered this statement of sufficient importance to warrant a direct quotation he might have been fair enough to be accurate, particularly since he used this same misquotation on which to base a very large portion of his criticism of the editorial.

Mr. Gauld cites the attitude of other countries toward the Communist Party as a reason why Canada should accord it legal recognition. What other countries do in this regard is no reason, in my opinion, for us to legalize a party which, if it attained power, should overthrow our democratic institutions. I see no more reason why we should grant legal recognition to such a party than why Russia should give similar recognition to a Conservative Party in that country with a policy dictated by Mr. Winston Churchill's party and guided by the British Prime Minister from Downing Street. But if the Russian Government ever does take such a step then I will certainly be prepared to consider giving support to a reciprocal policy in this country.

Mr. Gauld says: "Consequently, to attack the political beliefs or opinions of many in the international movement is to automatically align oneself with the Vichy-Corporationists, the Charpentiers, and our own enemies. . ." Do the Communists never attack the political beliefs or opinions of many in the international movement? And if so, do they also automatically align themselves with the Vichy-Corporationists and Charpentiers? People in glass houses should not indulge in such erratic reasoning.

Then Mr. Gauld proceeds to build a straw man out of the misquotation mentioned above and then demolishes his creature. He charges that I made certain insinuations regarding the "threadbare slander of the 'stab in the back.'" I made a plain statement of fact, unadorned by any insinuation, innuendo or inference, and Mr. Gauld has not challenged the truth of my factual statement. I merely pointed out, in support of my argument against giving legal recognition to the Communist Party, that the Russian army did not come to the assistance of Britain and France when the latter declared war on Germany to save Poland from invasion. I did not undertake to criticize, nor even to analyze, the motives which prompted Russia to sign an agreement with Germany and annex part of Poland. If Mr. Gauld thinks they were altruistic motives I am not going to dispute the point with him. Not belonging to an organization that

In the Hour of Crisis

By RUTH TAYLOR

Suddenly the truth has come home. We are face to face with the fact that this is war, that we are in the thick of it, that wars are not won by sudden feats of daring but by everlastingly pounding ahead, that war cannot be fought on the defensive alone.

We have found out that smart slogans, and boastful claims of superiority will not stop the enemy. He is just as sure of winning as we are. We have not only been out-maneuvered but out-thought. We are all to blame. We have demanded too much and given too little. We have quarrelled among ourselves and lobbied for our own interests, and cluttered up the hours of our commanders by demanding explanations out of turn. We have tried to run this war ourselves. And it can't be won that way.

We must get it into our heads that we are at war with strong and dangerous enemies. We can't muddle our way through. This is a War for Survival.

The issue is simple. It is our way of life or theirs — the way of democracy or the way of tyranny — and, as Thomas Paine said in the midst of another war — "Tyranny like hell, is not easily conquered."

What we must do is plain. Every one of our problems is bigger than any of us as individuals. We must either work together for the common good or we shall inevitably share the common evil of defeat. Domination by a master race, a master nation or a master class would be intolerable to any of us, and, make no mistake, that is what this war is about.

Let no propagandist befuddle you on the issue — every one of us, White or Black, Protestant, Catholic or Jew, will know the feel of a hob-nailed boot on our own, individual, personal neck if we lose this war. It won't be just the other fellow.

We must subject ourselves to the most rigid voluntary self-discipline, showing that we are a free people who are willing to accept restraints because we understand the terrible necessities of the hour. The things we are giving up temporarily, we will have taken from us for good if we lose this war.

The fight is not just a material fight, it is a spiritual contest between good and evil. It is a fight in which we must win, for there is nothing left for free men in a world dominated by the Axis.

This is an hour of crisis. We must buckle down to work. We must each of us keep constantly before us Nelson's motto: "A year from now what will we wish we had done today!"

receives its information and instructions from Moscow as to what to say and think, I have no way of knowing whether the motives were ulterior or altruistic, and I repeat, I did not question them in my article as Mr. Gauld seems to think I did.

In concluding his letter, Mr. Gauld says: "Events of the past two years have proven that the suppression of the Communist Party is the first step in a program that inevitably weakens Democracy and strengthens the forces of Fascism." In other words, if we wish to strengthen democracy we should legalize the Communist Party so that it may attain power and abolish democracy. No comment.

RAYMOND M. BENNETT.

I. L. O. Begins Work on Model Factory Code

As part of its current program of reconstruction period, the International Labor Office has begun to prepare planning for the post-war reconstruction international model code of safety regulations for factories, Edward J. Phelan, acting director of the International Labor Office, announced this week.

Work on the code has been undertaken for two reasons, Mr. Phelan explained. In the first place, he said, the war had stimulated industrial development in a number of extra-European countries, making it desirable that there should be approved international safety standards which can be used as basis for new national safety regulations. Secondly, Mr. Phelan said, the International Labor Office considered it desirable that international health and safety standards be formulated before the rebuilding that must be undertaken in devastated Europe and Asia is begun.

Preparation of the code was authorized at the last meeting of the International Labor Office's Governing Body late in 1941, and since then the project has been under study by the International Labor Office experts. The preliminary

draft will be prepared by Swen Kjaer, former chief of the Industrial Accidents Division of the United States Department of Labor. When it is completed, this draft will be examined by the International Labor Office's permanent committee on accident prevention, which includes a number of world authorities on safety standards.

As projected by the International Labor Office, Mr. Phelan said, the code will not be limited to safety provisions for work in factories, but will deal with certain aspects of the construction of factory buildings, such as the installation and equipment of factories, and their lighting, heating and ventilation.

"The Governing Body believes," Mr. Phelan said, "that this factory code will constitute a valuable contribution from the International Labor Office to post-war reconstruction. I am confident that the code will be another milestone on the path to the attainment of that high level of international safety standards which the International Labor Office has sought since its formation."

War Plays Havoc With German Railways

From underground sources. — All civilian railway shipments have been suspended in Germany since the start of the Nazi summer offensive in Russia, IFT correspondents report.

Nevertheless, it is physically impossible for the German railway system to discharge the military transportation requirements for the Eastern front. This incipient breakdown is further aggravated by the demands of the harvest season which has just begun and which can not be ignored. The result has been a further lowering of the already dangerously strained safety measures. German freight cars may now carry loads two tons over the indicated limit, and freight cars seized from France and Belgium, which hitherto were exempted from overloading, may now be loaded one ton beyond their top capacity.

PALACE

BUD ABBOTT and
LOU COSTELLO in
"Pardon My Sarong"
with VIRGINIA BRUCE
Tip Tap and Toe Dancers

CAPITOL

Held Over 2nd Week!
JOHN PAYNE
BETTY GRABLE in
"Footlight Serenade"
Added Feature
Thru Different Eyes

PRINCESS Theatre

"MEN OF TEXAS"
starring ROBERT STACK
BROD CRAWFORD
JACKIE COOPER
Added Feature
'ALMOST MARRIED'

LOEW'S THEATRE

Held Over 3rd WEEK!
GREER GARSON
Walter PIDGEON in
'Mrs. MINIVER'
with Teresa WRIGHT

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. LANcaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités :

Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux lecteurs du

"Monde Ouvrier"

Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

AVIS est par les présentes donné que Monsieur René Léo Doré, agent de publicité, domicilié et résidant Boulevard Sir Wilfrid Laurier, St-Hilaire Village, Comté de Rouville, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine Session, pour un Bill de Divorce avec son épouse, Dame Eva May Boudreau Williamson Doré, de la Cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal ce 29ième jour de juillet 1942.

St ouest, rue Notre-Dame,
ROBERT DUFRESNE,
Chambre 92,
Montréal.

Avis de l'Application pour Divorce

Avis est ici donné que James William McDonald, de la Ville de Ville St-Pierre, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec, Electicien, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine session des Chambres, pour obtenir un décret de divorce contre son épouse, Jean McKenzie Redfern McDonald, de la Ville de Verdun, dans le District de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal ce 17ième jour d'août, 1942.

JOHN E. CRANKSHAW,
Solicitor for Applicant.

Production Committees Go Ahead

From HERBERT TRACEY of the British Trades Union Congress

Progress is being made, at a significantly rapid pace, in the establishment of joint Production Committees in British factories. The speed with which these worker-management committees are being set up is due to frank recognition on the part of employers that such bodies will contribute to the improvement of industrial relations and what is of equal importance at this time, will assist to increase output and raise the level of efficiency in the workshops.

How effectively a Work Committee can be organised when management and workers co-operate in the spirit of the agreement is well illustrated in the case of one very large plant producing aircraft. The Government itself considers this case to be so helpful that it has publicised it in one of the monthly publications of the Ministry of Labour, circulating amongst managements and employers.

Management's Willing Lead

The first step in the creation of a Works Committee in this plant was taken by the management. It posted an announcement setting forth the terms of the agreement between the Trade Unions and the Engineering Employers' Federation and stating the arrangements that would be made for a ballot of works' representatives on the joint committee. It was explained that the management and the Union representatives in the plant, had agreed that the Works Committee should consist of ten workers' representatives and not more than ten from the management.

Conditions which would govern the nomination of workers' representatives were clearly stated in the announcement; namely, that each nominee (man or woman) must be a member of a Trade Union, over 21 years of age, and with not less than two years' continuous service with the company, in the case of a male nominee, and of one year in the case of a female.

When the nominations were in, a poster was displayed throughout the plant calling on the workers to ballot and telling them plainly that 100 per cent production was the object in view. It gave details of the nominees with their clock numbers for each of the eight zones into which the works had been divided and particulars of the time and place of the poll.

Before that date each employee received a letter signed by the director of the company urging him to give "sincere and wholehearted support" to the new committee and to exercise the right to vote. Poll cards were distributed on the morning of the election and foremen were instructed to advise each employee how to vote — that is, to take care in distributing the poll cards to see that each employee understood that he was voting for the nominees in his zone; but the poll was secret and suitable places were provided by the management as polling booths in each zone.

The Committee thus elected got to work at once under the chairmanship of a director of the company, who explained that the management representatives were all drawn from important departments of production, whilst some of the employee representatives were shop stewards, but all were elected by and responsible to their fellow workers. He emphasised the responsibilities attaching to their election, and urged that "nothing must deter members of the Committee from bringing forward matters tending to save man hours and increase production."

Resource at a New Factory

Another example of how resourceful co-operation revolutionised workshop organisation is afforded

by an engineering establishment in the North-West region. This plant did not exist two years ago. It was built, planned out, and had its machinery fixed and toled up whilst the labour personnel was being engaged and trained. Engagement of labour incidentally went on in a period when other plants were competing for the best of the available skilled labour. The plant started with a labour personnel comprising about 4 per cent, of skilled operatives, over 40 per cent, of unskilled and semi-skilled workers; over 50 per cent, of the workers were females, and the staff included about 5 per cent of apprentices.

With so small a percentage of skilled operatives and so high a proportion of woman labour, the problem in this plant was to find methods of utilising unskilled labour.

Here is one example of how this was done. The women were engaged on making cranks, shaft screws, spiders and hubs for several types of airplanes. The weight of these hundredweight — much too heavy components is approximately two for a woman to lift. Unskilled men were therefore trained to feed the machines, tightening chucks or cranks, and releasing the components. This left the woman free to do the operating. As one man could look after six machines, all the batteries were kept running, and by this method the shop is producing 400 completed components per week, and the output is still increasing.

Revival of an Old Custom for a New Purpose

From high speed engineering practice to the harvest fields is a considerable stride. Here is an incident showing how new techniques and primitive customs are mingled in this war. Total supplies of feeding stuffs for livestock are being substantially reduced. The reduction affect mainly the rations for pigs and poultry. This in turn affects food rations for the farm workers. Pigs and poultry play a large part in the domestic economy of the countryside.

The wife of a branch secretary of the farm workers' union had a brainwave. She wrote to the Union suggesting that eggs counted for much in the farm workers' home, and asked why the farmer should not be asked to encourage a revival of the old custom of gleaning after harvest, the gleanings to be used for poultry rations. She said that after the corn was cut in her district last year very little raking was done owing to shortage of time and labour. Many valuable tons of corn were ploughed in. Women in the villages would gladly have gathered a lot of it for their hens.

The Union acted promptly upon this practical suggestion. At its request the National Farmers' Union undertook to circularise its country branches asking all farmers to allow their workers' relatives to glean corn from the harvest fields for their poultry and pigs.

Gleaning in the harvest fields the Union's general secretary, William Holmes, pointed out to me, in telling me about this proposal is an obsolete activity since the introduction of machinery in farming. It is reviving under war conditions as an economic activity which will retrieve many thousands of tons of corn for the poultry yard and the pig trough in cottage gardens.

Berne, Switzerland — ITF — The Swiss Transport Workers' Union met in annual convention to consider labor conditions brought about by war and the resulting political and economic difficulties of the Swiss Commonwealth. The Congress unanimously passed a resolution demanding adjustment of wages to the rising living costs.

On Day Nurseries Advisory Committee

The important position which Montreal Typographical Union No. 176 occupies was recently recognized when Raymond M. Bennett, president, was selected to represent organized labor on the recently-formed committee to advise Hon. Henri Groulx, Minister of Health and Social Welfare, on the subject of day nurseries.

At the first meeting it was decided that the minister will send to each member of this advisory committee a copy of the agreement between Quebec and Ottawa as to the establishment of these war nurseries, and when the members have had a chance to study what the federal government has in mind, there will be a second meeting of the committee.

The discussion was only to allow the members to make contact with each other, and exchange preliminary ideas, but some information was vouchsafed. It was explained that the idea was to have groups of 25 children or over, together, with a trained nurse in charge, and one assistant nurse, and some volunteer workers. Some women could leave their children at the nurseries on their way to work, and pick them up after work, but others who work on night shifts were in a different position, and it would only be after a census was taken of the factories in and around Montreal that a plan could be drawn with any detail.

Mr. Groulx explained that the advisory committee would have control of the four local committees to be named, each such local committee to look after the members of its own group.

It was explained to the gathering that there is nothing to guide the province in the establishment of such nurseries, that is, nothing in Canada, though the system has been in vogue for some time in Britain. There are nurseries in Ontario, but these are not wartime nurseries, it was explained, and the nurseries to be established under this plan are exclusively to care for the children of mothers engaged in war work, and to enable other mothers who would be willing to undertake war work if their children were cared for, to do so because of the establishment of these nurseries.

One of the questions raised was whether the mothers were to pay for the care of their children, and if so, about what amount, it was explained that Ottawa had taken no decision as yet in this respect. It was suggested to the minister that women could well afford to pay since they are making good wages, but the minister said that some preliminary investigations made showed that the wages were not as high

as commonly supposed, and that when deductions for savings certificates, Victory bonds, and Red Cross, etc., were made, there was not so much left. He did not think more than \$18 or \$20 a week could be counted as a woman's wage. The ministers attitude was supported by Mr. Bennett.

The agreement between Ottawa and the province provides for a 50-50 division of costs, with a careful restriction by Ottawa that there shall be no building costs included. The initial outlay will have to be made by Quebec, and Hon. Mr. Groulx pointed out that care must be taken to practise economy since his budget had no provision for the new branch which he was setting up in his department. The agreement, in providing for a division of the expenses with Ottawa, fixes a maximum payment by Ottawa of 25 cents per day per child, which means 50 cents, with the provincial contribution, and the estimated cost is about 90 cents per day.

The following comprise the committee: Hon. Henri Groulx, chairman of the committee; Dr. Jean Gougeon, deputy minister, vice-chairman; Mrs. Florence F. Martel, representing the federal Department of Labor; Paul Beique, French-Canadian Federation of Charitable Works; D. L. P. Nelligan, representing the English-speaking Catholic Charities; Lionel Sperber, K.C., Federation of Jewish Philanthropies; Raymond M. Bennett, representing Organized Labor; Dr. Adelard Groulx, representing the City of Montreal; Dr. E. Lalande, representing the Department of Health; Alfred Larose, president of the Catholic School Commission; Rev. Dr. Malcolm Campbell, chairman of the Protestant Board of School Commissioners; J. W. Perks, assistant superintendent of Protestant schools; Dr. J. C. Meakins, president of the Financial Federation, and Mrs. Pierre F. Casgrain, of the Wartime Day Nurseries Committee. — The Printing Worker's Courier.

Nationalisation Of Southern Rhodesia Transportation

Capetown, S.A. — ITF — Nationalization of the railway and transportation system of Southern Rhodesia was recently approved when the Southern Rhodesian parliament unanimously adopted a labor proposal to that effect. Southern Rhodesia labor circles, when interviewed by the ITF correspondent, expressed hope that the government would soon take the necessary steps in order to comply the vote of parliament.

Now for a DOW!

THE ALE OF GOOD TASTE

Don't Surrender That Union Card

The monthly Bulletin of Montreal Typographical Union No. 176 this month contains the following message by President Raymond M. Bennett:

"With the imposition of increased taxes in the recently adopted federal budget most members are seeking some means of cutting down expenses to meet added financial outlays that are unavoidable. No doubt when the matter of union dues is considered, some will question the wisdom and necessity of maintaining membership in the I.T.U. But it would be a grave error indeed if a member decided in favor of relinquishing his card in order to effect savings to help meet the increased taxation. In the first place, it appears now that by far the larger part of our union dues will be deductible from the compulsory savings feature of the new taxation schedule, so that a member who drops his membership in the union in order to save the amount ordinarily paid in union dues will find he must invest the amount so saved in compulsory savings. Because practically every cent paid in union dues comes back to the member in immediate or deferred benefits, it would be poor business indeed to transfer one's savings from a fund to which he has already contributed a substantial sum and in which he has established a considerable proprietary interest and from which he is entitled to draw benefits, to another fund from which he will receive only the return of what he has actually paid.

"Apart from the fact that practically no financial savings will accrue to a member who surrenders his card, there is loss of union membership to be considered. If anyone thinks he must give up his membership in the union for financial reasons, he should remember that many others may decide the same way. If that should occur, this union

would become so weak that it would not be a question of saving a few cents a week but the problem would then be one of preventing wages from sinking to a mere fraction of what they are now. Supposed savings in union dues would look very small indeed if wages sank to \$18 or \$20 a week, and this is not impossible if the union becomes so weak that it cannot continue to negotiate adequate wage scales. All of us must make financial sacrifices for the cause of victory, but none of us needs to make such a personal sacrifice as would be involved if we weakened our union. Our first obligation at this time is to pay taxes in order to finance the war effort. Our next important obligation is a personal one—to maintain our earning power at a level that will permit us to pay these taxes and have something left for a decent living. This can best be done by keeping our union membership card."

The remarks by President Bennett quoted above are both logical and timely and are worthy of the close attention of all members. Herein he expresses reasons why a member should reappraise the value of trade union membership, particularly in relation to present-day conditions. Never before in our history has trade unionism received a fuller recognition by the Federal Government and in some degree this applies also to employers in the industry. There are evidences of a closer co-operation which should develop.

The following reaction to the above message has been received from a member outside of Montreal:

"... Let's hope that no one will be crazy enough to think of relinquishing his card. As far as I am concerned, even if taxation is worse in the future, I will find a way to meet my dues, even if I have to use my pocket-money and go without my beer."

Smoke Screen Lifts

As the smoke screen recently laid down by reactionaries and anti-unionists slowly fades away in the distance, the general public sees an entirely different picture from the one presented while the recent campaign against organized labor was in full bloom. Only a few weeks ago, the full strength of the enemies of organized labor was marshaled and the Manufacturers' Association, some of our newspapers, vested interests, the Chamber of Commerce, and many others took advantage of the war situation in an effort to discredit and destroy the organized labor movement of America. Apparently, it was an opportune time to do so and these interests depended upon a certain amount of war hysteria to help put over their campaign. Propaganda of all kinds was used and Hitler methods employed.

Before the Government and industry could adjust themselves to changed conditions brought on by the war, there had been some strikes and lockouts. Legitimate strikes came as a result of the refusal of management to recognize the worker's right to join a labor organization of his own choosing, a right given under the Constitution. Those making the attacks hardly took into consideration the chaos that would surely be caused by the success of the campaign to destroy unions.

This campaign was partly effective but only for a very brief period, during which time a ten-cent-a-dozen politicians were active in drawing up legislation to curb and finally destroy labor unions. Their attempts to impair the freedom of American workers and destroy hard-earned standards were unsuccessful. Undoubtedly, though, during those vicious attacks, some faint-hearted individuals were almost ashamed that they belonged to a trade union.

The picture presented today is entirely different because organized

labor is being recognized as an essential unit of defense and, through good leadership, is demonstrating its unquestionable worth to the war effort. The false conception which many gained about limiting the work week to forty hours has been dispelled. The folly of attempting to freeze industrial relations by laws has been discredited. On the other hand, more than one million men and women are producing war materials in factories where joint labor-management production drive committees have been set up. Fair employers are telling how unions help increase vital war production. This is generally so when management has worked closely in co-operation with the unions representing the employees.

Dr. George W. Taylor of the National War Labor Board says that if workers were not organized in our factories we would have to do everything we could to create that organization in order to win the war. There are hundreds of cases to prove this and that organized labor has come through, and why shouldn't it because, after all, members of organized labor generally are typical patriotic Americans. — THOMAS E. DUNWODY, Editor, *The American Pressman*.

Preference Granted to Australian Railroad Unionists

Melbourne, Australia — ITF — Preference to the members of the Australian Railway Workers Union in all matters concerning employment, promotion, job transfer, etc., was granted in a recent award by the South Australian Arbitration Court. The award constitutes full compliance with the demands of the Australian railway workers and stipulates that in all instances of retrenchment of services, dismissals, etc., workers who are not union members must go first.

From Our Readers

Editor, *The Labor World*,

Splendid Work Done By Organization Production Committee

Sir:

Every worker whether employed in war industry or one that is not engaged in providing munitions and supplies, should feel very much encouraged the excellent progress made in organizing the thousands of workers in war plants and other industries which, before the Committees began its work, had no organization to protect them.

The committee in charge of organization has been working very hard for months. It has achieved results that entitle its members to the praise of not only the heads of the different unions with which the newly organized workers will affiliate, but the trade unionists of former years who, in the initial stages of organization, had to make sacrifices and undergo considerable privation.

Men like Paul Fournier, Bob Haddow, Jack Lenger, Organizer Francoeur, Secretary Cadotte, Adrien Villeneuve and the business agents of the several Metal Trades can be done when labour organizes a constructive campaign to educate and organize the workers. These leaders of labour have certainly not spared themselves. They have been working far into the night and even yet unable to meet all the demands that are being made by workers who sense the importance and advantage of being organized.

The International Trade Union Movement is coming into its own. It is only fair that this should be so since it was this movement long before there were rival or competing organizations that worked unceasingly to make the workers understand that only through the trade union could they hope to secure an improvement in their economic condition, and secure from Legislature and Parliament the reforms that were urgently needed.

Governments no longer ignore the trade unions or their leaders. They are aware that organized labour and its spokesmen represent a very important element of the nation and that in the measure that the workers are employed, happy and well paid, is the country prosperous.

More than one economic and social problem will be solved when organized labour will be able to speak authoritatively on behalf of not 10, 15 or 20% of gainfully employed workers but 75 or 80. When this time comes, employers will no longer arrogantly declare that they refuse to deal with and recognize unions.

Through broadcasts, well-known labour leaders have explained the purpose of the movement and the goal it seeks to attain. Employers must make up their minds that new and in the near future, they will have to deal with their workers through the organizations to which they belong and the committees which these unions name to collectively bargain with employers.

One phase of the movement locally is worthy of mention and that is, that the majority who are taking the lead are young men who are enthusiastic, constructively aggressive, and determined to make a record which will reflect credit upon themselves and the movement to which they have, are, and will give the very best within them.

All that one can say in closing is: "Well done Paul Fournier, Bob Haddow, Jack Lenger and those associated with you who, in recent months, have — because of your efforts — increased the membership in such a tremendous degree that it has become a very powerful agency to secure for the workers the consideration and concessions to which they are entitled.

JOHN PUBLICITY

British Workers Break the Bottleneck

"If you break the bottleneck of human nature you open up the way to all-out production," says an Electrical Workers' Trade Union delegate from the giant shipbuilding area of Clydeside, Scotland, where every new ship launched strikes another blow at the submarine menace.

A cable from Britain brings remarkable news of increased output up and down the country as a result of the nationwide tour of the morale-building play "Giant Otherfellow," whose cast is made up of factory workers, air-raid wardens, Service men, school teachers, and land girls. This play is the counterpart of "Pull Together Canada," which has recently played with outstanding success throughout Ontario, and in Ottawa and Montreal.

"A New Spirit"

From farm and fishing village, from mills and mines, from shipyards and steel plants, come stories of Britain's plain folks building the victory spirit, and setting the pattern of living that is the answer to the ideologies.

"A new spirit," says the cable, "is coming into Europe's most modern steel works. The manager of a large department said, 'My first thought after seeing that play was that I had contributed far too much to the sum total of friction in the works.' He apologized to his colleagues and the result was that the most aggressive foreman saw that he also could build better teamwork. Then the foreman's chief enemy saw what the foreman was doing and apologized for causing quarrels about the common crane used by both. Now all the foremen meet regularly to put the whole department on a new basis of teamwork.

Unions Find Unity

The cable continues, "The Vice-President of a London Trades and Labor Council who works in a steel factory said, 'Our shop had two unions but little unity, because of trouble and jealousy between the rival unions; one having obtained a bonus without informing the other.' Then the shop steward who had seen the play 'Giant Otherfellow' told him, 'I have often sung the song 'Let's Get Together.' Now you help us do it.' The Vice-President called a meeting of shop stewards and said, 'Boys, we've all

seen the play. So let's apply its spirit as well as applauding it.' The meeting broke up with a pledge to make a united effort for record production. Since the two unions found new unity they have had the best relationships ever with the management."

This new spirit of patriotism which began by people dealing with their own mistakes instead of spotlighting the fellow's, has led to a team work and increased production more widespread than any mechanical technique has been able to achieve.

From British Parliament

In appreciation of this work done through the cast of "Giant Otherfellow," British Members of Parliament, including several Labor leaders, have written from the House of Commons saying, "Many of our colleagues in Parliament are among the thousands who have seen 'Giant Otherfellow.' We would like to say how grateful we are to all who have made it possible for the message of the play to reach so many people during the past year.

"We know of many homes reunited and industrial conflicts solved through the impression made upon those who have seen the play. Everywhere it has been shown, in Army camps, in heavily bombed areas including London, in theaters real and improvised, the play has proved to be an inspiring and uniting force. Men and women from every section of the community have been given strength to face the problems of these difficult days."

Une tisane. — Avez-vous conservé toutes vos pelures d'oranges... Les avez-vous fait sécher et enfermées ensuite en des boîtes de fer? Vous ferez, alors, une délicieuse tisane en en mettant un peu à macérer dans de l'eau bouillante.

NOTICE is hereby given that Frances Helen Shand Howell, of the City and District of Montreal in the Province of Quebec, married woman, presently residing at No. 32 St. Vincent Street, Port of Spain, Trinidad, British West Indies, will apply to the Parliament of Canada at the present session or the next session thereof, for a bill of divorce from her husband George Edward Howell, of the City and District of Montreal, in the Province of Quebec, Assistant Manager, on the grounds of adultery.

Dated at the City of Montreal in the Province of Quebec this 18th day of July, 1942.

HENRY BOULKIND,
414 St. James Street, West,
Montreal,
Solicitor for Applicant.

For real refreshment
anytime...anywhere

